

ÉDITION 2026

MAI à vélo

Guide pratique

Membres du collectif

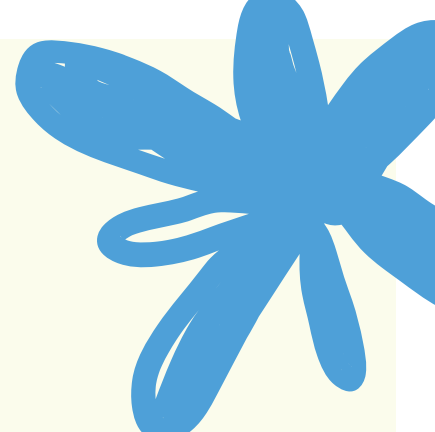
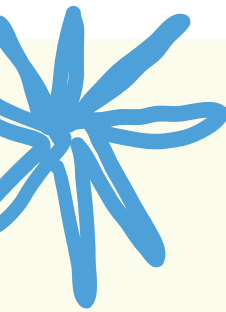


Partenaires

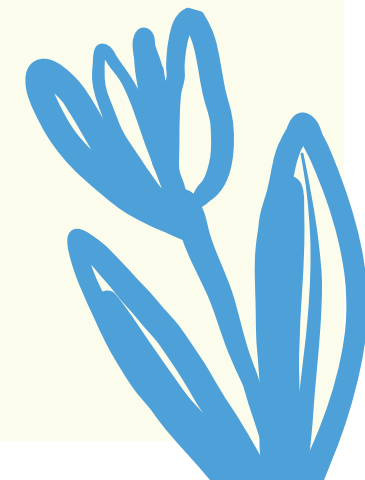
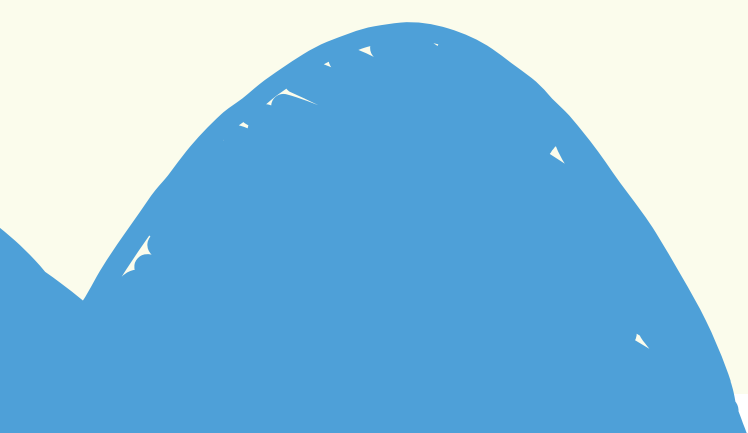


Sommaire





Présentation de Mai à vélo	4
Questions fréquentes	6
Accessibilité & inclusivité	8
Rétroplanning	9
Inscriptions	10
Communication	12
Assurances	14
Financement & partenaires	15
Fiches thématiques	16



Présentation de Mai à vélo

Mai à vélo est une démarche fédératrice et festive qui a vocation à rassembler autour du vélo les initiatives existantes, notamment celles organisées au mois de mai, mais également d'inciter les organisations publiques et privées à proposer de nouveaux événements cyclables.



Un peu d'histoire

Mai à vélo a été initié par le ministère de la Transition écologique et le ministère chargé des Sports en mai 2020. La coordination nationale regroupe en son sein les principales institutions nationales du monde du vélo. Toutes se sont ralliées afin de donner une résonance et un impact fort à cette fête, pour que le vélo soit utilisé et adopté partout en France, par toutes et tous, le reste de l'année.

Toutes partagent et défendent des valeurs communes et universelles, autour du vélo, telles que l'inclusion, l'engagement, l'exemplarité et la bienveillance.

A vous de jouer : le local au service du national

Comme vous vous employez peut-être déjà à le faire localement, nous souhaitons partager et faire découvrir au plus grand nombre les différents usages et pratiques du vélo, dans tous les territoires.

L'essentiel reste d'organiser une ou plusieurs actions cyclables, pédagogiques et populaires, avec les moyens qui sont les vôtres, et notre soutien en termes de communication et de mobilisation.

Vous l'aurez compris, que vous soyez déjà actif ou en passe de le devenir, nous comptons sur vous !

Première fois chez Mai à vélo ?

L'idée de vous inscrire dans un mouvement national vous plait, et vous débutez ? Pour les organisations encore novices, nous proposons des fiches thématiques par typologie d'événement pour vous accompagner dans leur mise en place, ainsi qu'un kit de communication constitué d'éléments variés tels que des affiches prêtes à personnaliser et imprimer, ou encore des éléments web pour habiller vos réseaux sociaux.

En plus de ces outils mis à disposition gratuitement, nous nous employons à valoriser l'ensemble de vos initiatives, grâce à notre carte interactive, nos réseaux sociaux, ceux de la coordination nationale, et les médias nationaux, pour vous assurer une visibilité et mobilisation maximale.

La durée de Mai à vélo est d'un mois : c'est idéal pour intégrer le vélo dans ses habitudes quotidiennes.

« UN MOIS POUR ADOPTER LE VELO... POUR LA VIE ! »

Le saviez-vous ? Mai est aussi le **Joli mois de l'Europe** ! De quoi valoriser doublement vos initiatives. Rendez-vous sur europe-en-france.gouv.fr pour en savoir plus.

Plus que jamais, le vélo comme une évidence

Ecologique, bénéfique pour la santé, le vélo répond aux enjeux économiques, sociaux et sanitaires de nos territoires :

- Evite l'engorgement des villes, allège les transports en commun et améliore la qualité de l'air.
- Permet une activité physique régulière qui contribue au renforcement du système immunitaire.
- Offre une liberté de déplacement unique.
- Véhicule des valeurs de partage et de plaisir autour de ses différents usages.
- Permet de limiter l'impact carbone de ses déplacements tout en étant économique.

Les questions fréquentes

Mai à vélo : pour qui, quand, quoi, comment, où ?

Laissez-vous guider.



Quand ?

Du 1er au 31 mai. En semaine, le week-end, les deux... Libre à vous de déterminer le meilleur moment, la meilleure date, en fonction de votre public. Notre ambition est qu'un maximum d'initiatives autour du vélo soit organisé durant cette période.

Néanmoins, notre souhait est que la culture vélo perdure au-delà du joli mois de mai. Il vous sera donc tout à fait possible d'enregistrer un événement sur la plateforme en dehors de ce mois.

Le challenge d'activité Mai à vélo x Geovelo est, pour sa part, actif uniquement du 1er au 31 mai.

Où ?

Partout en France métropolitaine et Outre-mer (et parfois au-delà des frontières !).

Sur tous les territoires, des métropoles aux plus petits villages.

Pour qui ?

Pour tout le monde. Petits, grands, jeunes, anciens, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, sportifs ou sédentaires, cyclistes aguerris ou novices...

L'évènement doit être accessible au plus grand nombre. Il doit idéalement :

- être gratuit et quoiqu'il en soit, ne doit pas avoir de visée lucrative ou commerciale,
- être à la portée de tous, et dans le cas contraire, le niveau de difficulté devra être précisé lors de l'enregistrement sur la plateforme.

Par qui ?

Organisations publiques ou privées, clubs de vélo et toutes autres associations, regroupement de personnes indépendantes ou entreprises, établissements scolaires ou associations de parents d'élèves... Toutes peuvent être porteuses d'une initiative Mai à vélo. L'essentiel est de participer en proposant une initiative cyclable, populaire, pédagogique et festive.

Quoi ?

Les possibilités sont multiples : balades, ateliers, spectacles, conférences, projections, défis, challenges d'activité, etc. Vous en trouverez quelques exemples dans les fiches thématiques afin de vous guider dans l'organisation : à feuilleter à partir de la page 16 de ce guide. Laissez libre cours à votre imagination !

N'hésitez pas à vous unir avec et entre associations locales afin de vous coordonner et de proposer une immersion complète incluant plusieurs animations et pratiques (balades, ateliers, spectacles, Fête des Voies Vertes, etc.).

Zoom sur la plateforme Mai à vélo

- Le site de Mai à vélo : premier élément de visibilité et d'information, vous pourrez retrouver vos événements sur la carte interactive, les liens vers la plateforme d'inscription, le kit de com', etc.
- La carte interactive : elle permet aux personnes souhaitant participer de trouver l'évènement Mai à vélo le plus proche de chez elles.

Accessibilité et inclusivité

Pourquoi rendre son évènement Mai à vélo plus accessible et inclusif ?

Mai à vélo célèbre le vélo sous toutes ses formes, pour toutes et tous. En ce sens, il est primordial pour le collectif de :

- **permettre l'autonomie et la participation** des personnes ayant un handicap ;
- **intégrer activement toutes les personnes**, indépendamment de leurs différences (publics éloignés socialement, précaires...) ;
- **créer un environnement accueillant** et bienveillant.

Comment s'y prendre ?

Il s'agit de s'efforcer à réduire les barrières de l'accès de la pratique du vélo à ces publics :

- **Prêter des vélos adaptés pour lever le frein financier** du coût qu'ils représentent pour les personnes concernées, afin de leur permettre de découvrir ou de retrouver le plaisir de s'évader et de prendre l'air.
- **Mélanger les participants**, valides et personnes en situation de handicap, pour favoriser l'esprit de groupe et de partage du même plaisir.
- **Faire découvrir et faire tester à toutes et tous la diversité des vélos** adaptés pour les sensibiliser.

Les bonnes pratiques

- Adapter les activités, le rythme, les règles, aux personnes présentes.
- Tracer des parcours accessibles à tout type de vélo (par exemple via l'option "vélo cargo" sur Geovelo, ou en passant sur une voie verte).
- Cocher la case accessibilité lors de l'enregistrement de son évènement Mai à vélo.
- Communiquer sur les aménagements pour faire-savoir aux personnes concernées.

Les ressources

- Le site handivelo.fr
- Les clubs avec des sections adaptées (FFvélo, FFH, FFSA...)
- Les associations
- Les vendeurs et loueurs de vélos adaptés



Le rétroplanning

Pour indication ! Mais bien entendu, à chacun son rythme en fonction de ses objectifs et ses contraintes.



Octobre - décembre

- Constituer un comité de pilotage
- Amorcer la réflexion sur l'évènement : date, lieu, format, parties prenantes...
- Etablir un budget prévisionnel
- Effectuer une première approche de la mairie pour un accord de principe

Janvier - février

- Mobiliser des partenaires institutionnels et/ou privés
- Demander du soutien logistique/matériel à la mairie, et monter le dossier de demande d'autorisation officielle
- Inscrire son évènement sur l'OpenAgenda de Mai à vélo

Mars

- Déclarer la manifestation
- Vérifier que la manifestation est couverte par l'assurance de la structure
- Gérer l'organisation opérationnelle
- Préparer la communication et commencer la diffusion

Avril

- S'inscrire sur OpenAgenda et Geovelo (dernière ligne droite)
- Gérer les derniers détails opérationnels
- Activer la communication et la mobilisation de la presse locale

Juste avant l'évènement

- Anticiper l'intendance
- Intensifier la communication et la mobilisation de la presse locale

Jour-J évènement Mai à vélo

- Profiter !
- Prendre des photos et des vidéos
- Compter le nombre de personnes participantes, si possible

Après l'évènement

- Faire le bilan
- Communiquer sur le succès

Les bonnes pratiques

- Consulter le rétroplanning plus complet [sur le site de Mai à vélo](#) (rubrique Actualités)
- Anticiper l'organisation, les autorisations officielles, les partenariats
- S'appuyer sur le kit de communication' Mai à vélo



Les inscriptions

Le nombre d'évènements enregistrés sur la plateforme Mai à vélo est à la fois une manière de visibiliser vos initiatives, et un indicateur pour valoriser la dynamique et l'intérêt croissant des Françaises et des Français pour le vélo auprès des pouvoirs publics.



Comment inscrire son évènement Mai à vélo ?

La première étape est à la création d'un compte sur l'interface OpenAgenda. Pour cela, rendez-vous sur la page "Infos pratiques" du site www.maiavelo.fr.

Pour la deuxième étape, direction l'agenda de Mai à vélo sur l'interface OpenAgenda.

Lors de votre premier enregistrement, vous devrez remplir votre Fiche membre.

Renseignez ensuite le formulaire d'inscription relatif à votre évènement. Plus vous ajoutez d'information, mieux c'est pour les futurs participants ! N'oubliez pas notamment la description longue, l'image, l'accessibilité de la manifestation, et tous les champs qui permettent de donner des détails sur votre évènement.

Troisième étape : Vous y êtes ! L'évènement est inscrit sur l'agenda de Mai à vélo et se retrouve automatiquement sur la carte interactive de Mai à vélo.

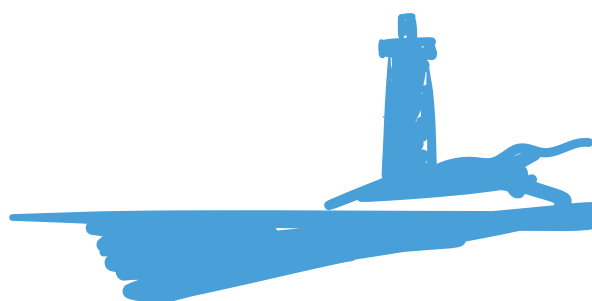
Vous avez la possibilité de revenir à tout moment sur votre évènement pour le modifier, dupliquer, reporter ou supprimer.

Les inscriptions au challenge d'activité Mai à vélo

En partenariat avec Geovelo, vous avez la possibilité d'organiser des défis sur votre territoire, et de participer au challenge national Mai à vélo, en vous confrontant à vos collègues et amis, aux autres organisations de votre envergure, ou aux autres territoires. Rendez-vous page 32 de ce guide pour en savoir plus.

Les inscriptions ouvrent généralement courant février et se déroulent sur la plateforme du challenge (lien disponible sur le site maiavelo.fr).

Votre challenge apparaît automatiquement sur la carte interactive Mai à vélo.



Pour vous aider à vous inscrire

- Un doute ? Consultez le site internet de Mai à vélo (www.maiavelo.fr) pour retrouver toutes les démarches et les liens vers les différents outils.
- Rendez-vous sur les tutoriels vidéo pour suivre l'inscription pas à pas, via la chaine Youtube Mai à vél.o

Bon à savoir

Il existe un délai d'actualisation entre OpenAgenda et la carte interactive (12 à 24h).

La communication

Afin de donner une plus grande résonance à votre évènement Mai à vélo, et mobiliser votre public le jour-J, une bonne communication en amont est essentielle. Mai à vélo met à votre disposition un ensemble d'éléments pour vous y accompagner et pour assurer une image nationale.



Le kit de communication

Les éléments du kit de com' sont en libre accès à partir de la page "Infos pratiques" du site www.maiavelo.fr

- **Affiche officielle et déclinaisons personnalisables**
- **Visuels pour les réseaux sociaux**
- **Logos / blocs marques**
- **Modèle de communiqué de presse**
- **Fichier d'impression pour kakémono, banderoles, abribus**

Commandez gratuitement une banderole et des cartes postales à colorier en cochant la case « **Kit matériel** » lors de l'enregistrement de votre évènement (dans la limite des stocks disponibles et des délais fixés).

Les réseaux sociaux

Mai à vélo se fait le relais de votre com' sur les réseaux sociaux. Pour cela, n'oubliez pas de mentionner Mai à vélo :

- **Instagram** : @maiavelofrance
- **Facebook** : @maiavelo
- **LinkedIn** : @mai-a-velo

Et d'utiliser le hashtag #maiavelo.

Une image vaut mille mots : un visuel bien réalisé permet d'accrocher le regard. Utilisez les éléments à disposition dans le kit de com', et personnaliser les affiches avec vos informations. Le top du top : une vidéo pour annoncer votre évènement !

Un texte clair et attractif, par exemple :

Rejoignez notre [type d'évènement] le [date et heure] à [lieu], organisé dans le cadre de @maiavelo

Au programme : [détail du programme]

C'est gratuit et ouvert à tous ! Venez nombreux !

Toutes les infos à retrouver [votre site Internet] #maiavelo #vélo #mobilitéactive

Rétroplanning com'

FEVRIER / MARS

Préparer la communication à l'aide du kit de com' : concevoir, personnaliser des affiches, tracts, visuels pour les réseaux sociaux, cartons d'invitation, communiqués de presse...

Inscrire son évènement sur OpenAgenda.

MARS / AVRIL

Publier les informations sur votre site internet, en intranet (entreprise), et sur les réseaux sociaux.

Contacter la presse locale.

M-1 / J-15

Coller des affiches, distribuer des flyers, republier sur les réseaux, envoyer des invitations à participer...

LE JOUR-J / APRES L'EVENEMENT

Communiquer en direct (stories), puis a posteriori pour célébrer le succès de l'évènement, et recueillir des retours.

Les bonnes pratiques

- Apposer le bloc-marque Mai à vélo sur vos supports existants.
- Ne pas oublier de préciser la date, l'heure, le lieu exact et un contact de référence sur vos supports de communication.
- Mobiliser et informer la presse locale en amont.
- Pensez à prendre de belles photos et vidéos pendant l'évènement.
- Mentionner le compte "Mai à vélo" sur les réseaux sociaux, pour un relais national, ainsi que celui des structures partenaires.

Assurances

Vous êtes nombreux à vous poser la question...

« Est-ce que je dois être assuré pour organiser un évènement Mai à vélo ? »

Et la réponse est : oui !

Mais bonne nouvelle, en tant que structure, **vous êtes souvent déjà couvert par votre assurance**. On vous explique :

C'est l'Article L321-1 du code du sport qui s'applique à toutes les structures qui organisent une sortie vélo et qui stipule l'obligation, pour ces dernières, d'assurer leurs membres, mais également l'ensemble des personnes qui se joignent à leur évènement : les participants comme les bénévoles.

Cela se fait à travers la souscription à un **contrat Responsabilité Civile pro**. En tant que structure, vous avez certainement déjà souscrit ce type de contrat. Il est donc important de bien le vérifier car souvent, l'organisation d'évènement est comprise dans l'assurance de l'organisation, **à condition d'informer l'assureur du lieu et de la date de l'évènement**.

Pour information, et pour éviter toute confusion, la responsabilité civile individuelle n'est pas valable dans le cadre de manifestations organisées par une structure.





Financement & partenaires



Qui solliciter ?

Les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) – mairies, communautés de communes, départements, régions... – sont les premières concernées par l'intérêt à soutenir les événements qui font vivre le territoire. En s'associant à un événement Mai à vélo, les élus locaux participent à porter une image positive et festive du vélo, et fédèrent les acteurs locaux qui créent à leur tour du lien social et de l'engagement citoyen.

Les partenaires privés sont également des acteurs locaux qui peuvent soutenir votre événement pour marquer leur engagement auprès de la société, en faveur de la mobilité active et durable, de la planète, du bien-être de leurs salariés, etc. Le collectif Mai à vélo a quelques partenaires nationaux présents partout en France, n'hésitez pas à tenter le rapprochement auprès des agences locales et régionales de ces acteurs...

Comment les solliciter ?

Nous mettons à votre disposition un exemple de lettre type, à adapter à votre situation.

Lorsque la subvention monétaire n'est pas possible, il reste mille façons pour un acteur local de vous apporter son soutien : appui humain, matériel, financement d'un ravitaillement ou d'un verre de l'amitié, facilitation des démarches administratives, mise à disposition d'un espace public (ou privé), communication publique, impression de supports de communication (affiches, flyers, etc.), mise à disposition de lots, etc...

[CERFA pour les demandes de subvention publique sur le site service-public.gouv.fr, onglet "Démarches et outils"](#)

[Lettre type : sollicitation de partenaires locaux dans le cadre de Mai à vélo \(à retrouver dans le kit de communication\)](#)

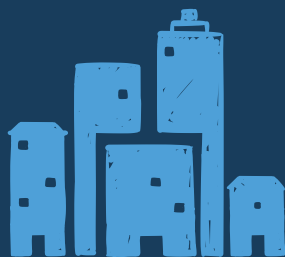
Les partenaires associatifs à solliciter à travers le collectif Mai à vélo

- Les délégués de l'**Association Française pour le développement des Véloroutes et des Voies Vertes (AF3V)**
- Les collectivités adhérentes au **Réseau vélo et marche**
- Les clubs de la **Fédération Française de Cyclisme (FFC)**
- Les clubs de la **Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo)**
- Les associations de la **Fédération des Usagers et des Usagers de la Bicyclette (FUB)**
- Les ateliers participatifs et solidaires du réseau **L'Heureux Cyclage**



Les fiches thématiques

Organisez un évènement de A à Z grâce
aux fiches pratiques détaillées dans ce
guide. Au menu de chaque initiative
proposée : description de l'action, cible,
moyens nécessaires, astuces, variantes et
exemples. Suivez le guide !



Les initiatives pour promouvoir le vélo dans le cadre de Mai à vélo sont aussi multiples, variées et diversifiées que le permet votre imagination.

Nous avons recensé certaines d'entre elles, pour lesquelles vous trouverez les étapes clés et astuces dans les fiches pratiques correspondantes :

- Balade à vélo (et ses variantes)
- Atelier mécanique / d'auto-réparation
- Défi « patch ta chambre à air » (enfants)
- Atelier de marquage / identification
- Opération « vide le local à vélo »
- Bourse aux vélos
- Parcours de maîtrise du vélo / de remise en selle pour petits et grands
- Le programme « Savoir Rouler à Vélo » (enfants)
- Animations pédagogiques et ressources
- « Clapping »
- Fête du vélo
- Fête des voies vertes
- Projection de films et documentaires
- Mise en place d'un vélobus
- Le challenge d'activité Mai à vélo par Geovelo

Balade à vélo

C'est quoi ?

Une balade ou une randonnée à vélo pour pédaler ensemble, en groupe ou librement, ponctuellement ou de manière récurrente.

Pour qui ?

Tout public, optimal pour les familles. L'idéal est de proposer au moins deux parcours différents : un premier pour les personnes débutantes, accessible à toutes et tous, et un deuxième parcours plus sportif ou ciblé sur une pratique (gravel, VTT...) pour celles et ceux qui recherchent plus de sensations.

Moyens nécessaires

- Plan des parcours sécurisés et balisés, si possible accessibles à tout type de vélos (cargo, tricycles, handbikes...), et avec une alternative piétonne.
- Points de ravitaillement et provisions (sur le parcours ou à l'arrivée).
- Equipe de bénévoles pour l'accueil, le fléchage, la sécurisation du parcours, et les ravitaillements.
- Autorisations si nécessaire, déclarations.
- Inscriptions préalables des participants.
- **Si possible, prévoir une solution de prêt de vélos et de casques.**

[Retour en image sur une balade festive à Asnières-sur-Seine.](#)

Astuces

Prévoyez un point d'accueil et d'info avec le détail des parcours à disposition de chacun. Pour un départ en groupe, donnez rendez-vous un peu à l'avance pour pallier les potentiels retards.

Si possible, complétez la sortie avec une animation à l'arrivée ou au départ : collation, jeu pour les enfants, stand de sensibilisation... Cela permettra aux personnes ayant participé d'échanger entre elles et avec vous.

Variantes

- Parade musicale, déguisée, à thème...
- Balade de nuit (couplée à une sensibilisation sur la visibilité de nuit)
- Visite thématique à vélo, guidée, cyclo-découverte® : faire découvrir le patrimoine culturel, touristique, historique d'un territoire
- Inauguration d'une nouvel aménagement cyclable
- Véloration, convergence vélo : former une masse critique pacifique afin de se rendre visible et mieux s'imposer dans le trafic
- "Kidical mass" : mouvement mondial concentré sur les enfants et la mobilité durable
- Fermeture temporaire de voies aux véhicules motorisés
- Jeu de piste / rallye à vélo : parcours ponctué d'énigmes ou d'épreuves ludiques et de jeux.



Atelier mécanique / auto-réparation

C'est quoi ?

L'atelier mécanique est une formation rapide sur les pièces de vélo et les réparations de base pour les pannes les plus courantes (crevaisson ou déraillement de chaîne). Ce type d'atelier connaît généralement un grand succès dans les villages d'animations ou directement dans les entreprises.

Pour qui ?

Tout public. Le but est d'expliquer, montrer mais également faire faire par les cyclistes intéressés pour gagner en autonomie.

Fonctionne bien également pour un public de professionnels (salariés, agents...), par exemple en parallèle d'un challenge d'activité Mai à vélo "Employeur".

Moyens nécessaires

- Une équipe de bénévoles formés (a minima 2 animateurs dont au moins un mécanicien cycle), ou un prestataire vélociste.
- Un ou plusieurs vélo(s) pour les démonstrations et les personnes sans vélo.
- Un ou deux pieds d'atelier nécessaires pour certains réglages.
- Tous les outils essentiels à la réparation d'un vélo.

- Autorisations si nécessaire, déclaration.
- Des diplômes à offrir à chaque participant (enfants).
- Un espace d'environ 10m² (couvert si possible).
- Des caisses et éventuellement des poubelles de tri pour le rangement des pièces.

Astuces

Vous pouvez proposer un verre de l'amitié en fin d'atelier. Cela permettra aux personnes ayant participé d'échanger entre elles et de recueillir leurs impressions.

Vous pouvez coupler cet atelier avec un atelier vélo-école, un atelier de marquage, un challenge d'activité Mai à vélo, ou bien à une sensibilisation à la sécurité.

Variantes

Démontage d'une épave : apprendre à démonter un vélo pour pièces, afin de se familiariser et mieux comprendre sa mécanique.

[Retour en image sur un atelier d'auto-réparation participatif organisé par la Maison du vélo de Toulouse.](#)



Défi "Patch ta chambre à air" (animation enfants)

C'est quoi ?

Action visant à apprendre les bases de la réparation cycle aux enfants par un jeu. Vous pouvez faire appel à une structure du réemploi, telle que le réseau de l'Heureux Cyclage par exemple.

Pour qui ?

Tout public.

Animation particulièrement ludique et adaptée aux enfants. Elle peut s'organiser dans une cour de récréation.

Fonctionnement

- Installer un stand muni de kits de réparation pour chambre à air : rustines, colle adaptée, démontes-pneus, chambres à air, bassine d'eau, pompe avec manomètre.
- Un animateur / animatrice explique et montre à un groupe d'enfants comment réparer une chambre à air : démontage de la roue, identification du « trou », nettoyage, collage, glonfrage, montage.
- Répartir ensuite les enfants par équipe tout en les laissant organiser librement leur travail. Au bout de 45 minutes, contrôler et compter le nombre de chambres à air réparées correctement pour chaque équipe.

Moyens nécessaires

- 2 personnes minimum pour animer et encadrer le défi.
- 1 bassine d'eau par équipe (prévoir un point d'eau à proximité afin de pouvoir renouveler l'eau de la bassine).
- Des chambres à air percées (rapprochez-vous de votre déchetterie ou d'un atelier de réparation ou de réemploi).
- Kits de réparation en quantité suffisante (coûts à prévoir).
- 1 pompe par équipe, si possible avec manomètre (possibilité d'emprunter le nombre suffisant aux associations locales).

Astuces

Cette animation est l'occasion de sensibiliser les enfants à l'importance de l'entretien régulier de son vélo, et notamment de veiller à la bonne pression des pneus.

Associez-vous aux commerçants, associations et réparateurs de votre collectivité ! Certaines entreprises de commerce ou de vente peuvent vous aider à animer et mettre à disposition le matériel nécessaire pour cet atelier. C'est l'occasion pour elles de se faire connaître et de s'engager auprès de leur communauté.



Atelier de marquage / identification

C'est quoi ?

Atelier durant lequel on propose au cycliste de "marquer" son vélo avec un identifiant unique. Les principales caractéristiques du vélo ainsi que les coordonnées de son propriétaire sont enregistrées dans le Fichier National Unique des Cycles Identifiés (FNUCI). En cas de perte ou de vol, la police municipale et les forces de l'ordre nationales (police et gendarmerie) ont un accès direct à ce fichier, ce qui leur permet de restituer les vélos retrouvés à leurs propriétaires.

Pour qui ?

Toutes les personnes propriétaires d'un vélo.

Fonctionnement

- Accueillir le cycliste, vérifier les documents attestant de la propriété du vélo : facture du vélo + pièce d'identité (2 à 5 min).
- Réaliser le marquage du vélo. Attention, tous les procédés d'identification ne sont pas adaptés à tous les vélos (2 min).
- Procéder à l'enregistrement du vélo et des coordonnées du propriétaire sur la base de données de l'opérateur d'identification agréé (5 à 10 min).

Moyens nécessaires

- Une à deux personnes « encadrantes » avec connaissance du dispositif et de l'interface informatique (accueil et enregistrement).
- Une personne formée au marquage selon le procédé d'identification sélectionné (gravure, étiquette permanente, encapsulage, soudure chimique).
- Un espace couvert de 15 m² (barnum) et une surface devant le stand permettant de gérer une éventuelle file d'attente de cyclistes avec leur vélo.
- Un point informatique avec alimentation électrique et accès Wifi ou 4G.
- Un point d'alimentation électrique selon le procédé de marquage choisi.
- Le prix varie selon le procédé d'identification apposé sur le vélo. Il comprend systématiquement l'enregistrement dans le FNUCI.

Astuces

La collectivité, en accord avec l'association ou l'entité qui propose l'atelier de marquage, peut par exemple offrir les X premiers marquages à ces concitoyens.

Vous pouvez coupler cet atelier avec une bourse aux vélos – les nouveaux propriétaires pourront ainsi marquer leur vélo dans la foulée – et / ou une sensibilisation à la sécurité routière et du vélo.

Toutes les étapes et les conseils pour préparer au mieux votre atelier de marquage sur apic-asso.com.



Opération « Vide le local à vélo »

C'est quoi ?

Action visant à remettre en circulation des vélos abandonnés ou inutilisables en l'état. C'est aussi l'occasion de faire se rencontrer des bailleurs, sociaux ou non, et les acteurs du réemploi vélo du territoire (atelier vélos, réseau l'Heureux Cyclage, chantiers d'insertion, Emmaüs, recycleries, éco-organismes, etc.)

Pour qui ?

Les bailleurs, sociaux ou non, mais également toutes les entités disposant d'un local à vélo et tous les acteurs du réemploi vélo.

Fonctionnement

En amont de l'action, le bailleur contacte les acteurs du réemploi vélo identifiés pour leur proposer cette « collecte ». Une fois un accord trouvé, le bailleur doit informer les habitants de l'opération pour permettre une bonne identification des cycles à enlever, au **minimum 1 mois avant l'action**. Il est conseillé pour le bailleur de repérer les vélos à enlever avec une pancarte.

Le jour J, la structure du réemploi se déplace et emporte les vélos pour leur donner une nouvelle vie : réparation, démontage pour pièce, upcycling.

Vous pouvez consulter la [page ressource Wiklou](#) sur la récupération des vélos pour vous orienter.

Moyens nécessaires

Pour la structure de réemploi :

- 2 personnes par établissement pour récupérer les vélos.
- 1 moyen de transport (camionnette...).

Pour la structure en charge du local :

- Affiches pour informer et sensibiliser les habitants à l'opération.
- Pancartes, scotch, ou autres éléments d'identification des vélos à enlever.

Astuces

Bon à savoir : pour la seconde vie, n'hésitez pas à vous tourner vers les **éco-organismes Ecologic (vélos) et Battribox (batteries)** pour trouver des points de collecte, afin de les valoriser.

Selon les acteurs mobilisés, cette opération est également l'occasion de proposer un atelier de réparation mobile, de marquage, de remise en selle, ou un stand de conseil.

Pensez à vérifier le statut des cycles sur le site de l'APIC. En cas de vélo sous statut « volé, perdu », déposez-le en mairie (service des objets trouvés), à la police municipale ou au commissariat. En cas de vélo sous statut « en service » (ou autre), confiez-le à une association de réemploi.



Bourse aux vélos

C'est quoi ?

Action qui donne l'opportunité aux personnes participantes de s'équiper avec un vélo d'occasion et ainsi participer aux différentes animations organisées près de chez elles au mois de mai.

Pour qui ?

Tout public. Nous vous conseillons d'ouvrir vos bourses aux vélos uniquement aux personnes individuelles.

Fonctionnement

1. Les personnes souhaitant vendre leur vélo le déposent de 10h à 12h :

- Tous les types de vélo sont acceptés, mais uniquement en bon état.
- L'organisation consigne dans un registre les coordonnées du "vendeur" (nom, prénom, adresse, tél., mail et n° pièce identité) et les caractéristiques du vélo.
- L'organisation contrôle le statut du vélo sur l'onglet "Vérifier le statut" du site apic-asso.com : si le vélo est "EN SERVICE" le dépôt est accepté, si le vélo est "VOLE, PERDU", le dépôt est refusé et on contacte les forces de l'ordre.
- Le "vendeur" détermine le prix de vente pour son vélo, et l'organisation lui remet un bon de dépôt.

2. La vente se déroule de 14h à 17h30 :

- Lorsqu'un vélo est acheté, l'organisation enregistre les informations dans le registre et le "vendeur" doit transférer la propriété du vélo à partir de son espace personnel sur le site de l'APIC

(option "changement de propriétaire"). Le nouveau propriétaire reçoit alors un mail pour activer son espace personnel.

- L'organisation fournit un certificat de vente, préétabli par la structure.
3. Les personnes ayant déposé leur vélo à la vente récupèrent le produit de la vente ou le vélo invendu (fournir le bon de dépôt) de 17h30 à 18h45.
 4. Les vélos invendus qui ne sont pas réclamés avant 19h peuvent être donnés à une association caritative.

Moyens nécessaires

- En fonction de la foule attendue, prévoir une équipe de 6 à 10 bénévoles formés, dont 1-2 personnes à l'entrée (enregistrement et numérotation des vélos), 4-6 personnes à la gestion, 1-2 personnes à la sortie (ventes).
- Si l'évènement a lieu en extérieur, prévoir un espace suffisamment grand et pouvant être clôturé pour présenter et sécuriser les vélos déposés.
- Barrières (ou ruban) pour délimiter l'espace de test et les vélos en exposition.
- Autorisations si nécessaire, déclaration.

Astuces

Une bourse aux vélos peut être couplée à un atelier d'identification pour marquer les vélos vendus (cf. [ressources documentaires de l'APIC](#)), à un parcours de remise en selle, ou encore à un atelier mécanique.

Selon l'affluence, nous vous conseillons de limiter à 2 le nombre de vélos déposés à la vente par personne.



Parcours de maîtrise du vélo / remise en selle

C'est quoi ?

Encadré par une équipe éducatrice, ce parcours permet aux personnes participantes de tester leur habilité, leur équilibre et leurs réflexes à vélo. Reproduisant les obstacles et difficultés que peuvent rencontrer les cyclistes en milieu urbain, c'est un bon moyen de les sensibiliser à la sécurité routière de façon ludique.

Pour qui ?

Tout public.

Ouverte à toutes et à tous, cette animation peut être proposée aux adultes et aux enfants. Elle a d'ailleurs un grand succès auprès des établissements scolaires, qui apprécient à la fois sa dimension pédagogique et l'attrait sportif que représente le vélo pour les élèves.

Moyens nécessaires

- Espace disponible de 20 x 10 mètres pour installer le parcours (plat).
- Matériel (kit d'éducation routière, modules d'obstacles, flèches...).
- Barrières ou ruban pour délimiter l'espace.
- Équipe de bénévoles pour l'installation et l'accueil.
- Équipe éducatrice pour accompagner et conseiller les personnes participantes.

- Autorisations si nécessaire, déclaration.
- Prévoir si possible une solution de prêt de vélos et casques.
- Des diplômes à offrir à chaque participant.
- Un espace couvert pour l'accueil, la remise des cadeaux et/ou le goûter.

Astuces

Associez-vous aux commerçants et réparateurs de votre collectivité !

Certaines entreprises de commerce ou de vente peuvent s'associer à l'évènement en animant et en mettant à disposition le matériel nécessaire pour cet atelier. C'est l'occasion pour elles de se faire connaître auprès d'un public cible (pour rappel, nous ne soutenons pas les démarches commerciales dans le cadre de Mai à vélo).

[Retour en image sur un programme de remise en selle à Marmande.](#)



Programme "Savoir rouler à vélo" (formation enfants)

C'est quoi ?

Faire du vélo, cela s'apprend. Et devenir autonome pour effectuer ses trajets à vélo nécessite de comprendre le code de la route et d'acquérir les bons réflexes pour savoir le mettre en application. Ce programme d'apprentissage vise à donner l'envie et les moyens aux enfants d'effectuer leurs trajets à vélo en toute sécurité, tout en les sensibilisant aux enjeux de développement durable et des mobilités actives.

Pour qui ?

Le « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) est destiné aux enfants de 6 à 11 ans.

Important : pour les enfants en situation de handicap, qui ont besoin d'un temps d'apprentissage plus long pour acquérir l'autonomie à vélo et atteindre les objectifs du SRAV, des adaptations sont possibles – tant en termes d'âge (au-delà de 11 ans) que de durée du programme (durée supérieure à 10h, à adapter à chaque situation).

Fonctionnement

Le SRAV est un programme interministériel et multi-partenarial piloté par le ministère chargé des Sports.

Il peut être effectué dans les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, et s'inscrit ainsi dans tous les temps de la vie de l'enfant, que ce soit à l'école, au centre de loisirs, en club, etc.

Dans le temps scolaire, il est idéal pour les enfants des cycles 3 des écoles élémentaires (CM1 et CM2), mais peut également être réalisé en cycle 2 (CP, CE1, CE2).

Dans le cadre de ce programme, les enfants suivent une formation encadrée de 10 heures réparties en 3 blocs :

- **Bloc 1 – Savoir pédaler** = maîtriser les fondamentaux du vélo.
- **Bloc 2 – Savoir circuler** = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.
- **Bloc 3 – Savoir rouler à vélo** = circuler en autonomie sur la voie publique.

Ces formations sont dispensées par les nombreux opérateurs du SRAV : **fédérations sportives, associations d'usagers de la bicyclette, associations de prévention, établissements scolaires voire collectivités locales...**

Astuces

Vous trouverez toutes les informations relatives au Savoir Rouler à Vélo sur le site Internet dédié **www.savoirroulervelo.fr**.

[Retour en image sur le Savoir rouler à vélo dans une école alsacienne.](#)



Animations pédagogiques et ressources

C'est quoi ?

Une animation pédagogique est un outil particulièrement efficace pour sensibiliser un public plus ou moins aculturé au vélo, et à tous les sujets analogues : prévention routière, code de la route et de la rue, visibilité à vélo, mobilité active et durable, lutte contre le vol, sport, bienfaits sur la santé, etc. Cela peut s'organiser de manière autonome, ou s'intégrer dans un ensemble d'activités.

Pour qui ?

Tout public.

Peut se décliner pour des publics spécifiques (enfants, entreprises...).

Idées d'animations

- Stand de sensibilisation à la sécurité routière
- Stand d'information sur les solutions de mobilités de la collectivité
- Fresque de la mobilité, du vélo
- Quiz pour tester ses connaissances et apprendre en s'amusant
- Atelier de coloriage avec les cartes postales à colorier Mai à vélo
- "Vis ma vie" de chauffeur de bus pour sensibiliser aux angles morts
- Jeux de rôles, jeux de société pédagogiques
- Lunettes de simulation alcoolémie, drogues, fatigues et test des réflexes

Moyens nécessaires

- Selon le type d'animation : papier, crayons, tablette connectée, faux buzzer, support numérique relié à un projecteur, affiches et dépliants, micro, table, barnum, sono / enceinte pour ambiance sonore...
- Des récompenses symboliques, goodies, diplômes pour les enfants...

Astuces

N'hésitez pas à solliciter les acteurs locaux pour profiter de leurs ressources et construire ensemble des animations adaptées au territoire.

Ressources

- Le site gouvernemental securite-routiere.gouv.fr de référence sur le Code de la route et de la rue.
- Le contenu de qualité de **FFvélo** sur la [sécurité à vélo](#).
- Quelques [propositions de quiz](#) sur le site de **Mai à vélo**.
- Les dossiers et études sur les mobilités actives du [Réseau vélo et marche](#).
- Les [carnets d'animation, memento, kits de formation](#), etc., de la **FFC**.
- Les nombreux contenus pédagogiques de la **FUB** (rubrique "[Moi à vélo](#)" et [boutique](#)).
- Les publications sur la [mobilité et les transports](#), de l'**ADEME**, ainsi que les ressources pour les [territoires AVELO](#).



“Clapping”

C'est quoi ?

Animation visant à se positionner à un endroit régulièrement fréquenté par les cyclistes pour les encourager, les remercier de pédaler, et pour initier la discussion avec les pratiquant(e)s.

Pour qui ?

Tout public.

Animation particulièrement facile à décliner, ludique et également adaptée aux enfants.

Fonctionnement

- Mobiliser des personnes de son entourage – bénévoles, enfants – pour essayer d'être le plus nombreux possible.
- S'installer, si on le souhaite muni d'une table ou d'un stand, à un endroit passant et fréquenté par les cyclistes.
- Applaudir et encourager les personnes lorsqu'elles passent à vélo devant le stand.
- Renseigner les cyclistes qui s'arrêtent sur l'objet de l'opération et selon, sur les actions et missions de l'entité organisatrice.

Moyens nécessaires

Facultatif : stand, table, décorations festives, affiches, flyers.

Astuces

Associez-vous aux acteurs vélos (associations, réparateurs, commerçants) de votre collectivité !

C'est l'occasion pour ces structures de se faire connaître et de s'engager auprès de leur communauté.

Vous pouvez également proposer une collation. Cela permettra d'inciter les cyclistes à s'arrêter et ainsi de faciliter et engager les échanges !

[Retour en images sur une action “clapping” à Tours.](#)



Fête du vélo

C'est quoi ?

Une fête (ou "faites") du vélo est un événement festif et fédérateur pour promouvoir l'usage du vélo, qui se déroule généralement sur une journée, autour d'un village d'animation multi-activités.

Pour qui ?

Tout public.

Les fêtes du vélo sont souvent organisées par les collectivités, avec le concours des associations et structures locales, pour les habitants du territoire.

Exemples d'animations

Voici une liste non-exhaustive d'initiatives à mettre en place lors de votre fête du vélo :

- Village associatif et stands de sensibilisation, prévention
- Spectacle de rue
- Démonstration et show : bike polo, VTT trial, BMX freestyle, vélo acrobatique, monocycle, etc.
- Course de lenteur à vélo
- Concert, fanfare
- Manège à pédales
- Exposition artistique / culturelle / historique
- Conférences / débat mouvant
- Balade / parade / convergence

- Ateliers en tout genre : créatif (pièces de vélo de réemploi), remise en selle, réparation, identification ...
- Test de vélos divers et variés
- Vélo smoothie
- ...

Moyens nécessaires

- Ressources financières en fonction de l'ampleur de l'évènement
- Offre de restauration et buvette sur place
- Accès à des sanitaires adaptés
- Equipe de bénévoles

Astuces

Faites appel aux structures locales !

Vous pouvez également consulter la [liste d'initiatives clé-en-main](#) sur le site de Mai à vélo.

Préparez un "guide exposant" pour toutes les structures présentes sur le village d'animation.

Variantes

Les **festivals** du vélo rassemblent de nombreuses animations, parfois sur une thématique précise, généralement sur plusieurs jours. Par exemple, la Mad Jacques Vélo, le Festival du voyage à vélo, Vélo in Paris...

[Retour en image sur le Fête du vélo de Lille en mai 2025.](#)



Fête des Voies Vertes



C'est quoi ?

Portée par l'AF3V (l'association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes) depuis 20 ans, la Fête des Voies Vertes a vocation à faire connaître les voies vertes auprès du grand public.

Pour qui ?

Tout public, et à l'ensemble des mobilités actives : promeneurs et randonneurs pédestres, cyclistes, personnes à mobilité réduite, patineurs, skateurs, parfois cavaliers...

Les voies vertes sont généralement utilisées pour des trajets du quotidien, mais également pour des mobilités plus longues (cyclo-randonnées). C'est donc l'occasion d'ouvrir la perspective aux voyages à vélo, à travers des territoires ruraux et périurbains.

Fonctionnement

On laisse éclater sa créativité en organisant l'animation de son choix sur sa voie verte préférée : balades, sorties découvertes et/ou pédagogiques, stand informatif, randonnée militante, fête/festival multi-thématique, conférence, exposition, projection, SlowUp©....

Moyens nécessaires

Selon l'animation choisie :

- Barnums / chapiteaux, chaises, stands équipés
- Supports de communication pour assurer la visibilité
- Sono, scène (vérifier la possibilité d'accès à l'électricité sur le lieu)
- Restauration, point d'eau potable
- Toilettes sèches
- Une équipe bénévole pour monter et démonter le village, gérer les demandes le jour-J, accueillir le public, entretenir le coin sanitaire si existant, gérer les déchets... Penser au catering des bénévoles !
- Finances : selon l'ambition de votre fête des voies vertes...

Astuces

N'hésitez pas à solliciter différents partenaires du réseau local pour co-organiser votre évènement : institutions publiques, associations, commerces, banques...

Pensez notamment aux délégués régionaux de l'AF3V, qui seront ravis de vous accompagner. [Retour en image sur les voies vertes à Lyon.](#)



Projection de films et documentaires

C'est quoi ?

Faire découvrir, à travers la projection d'un film ou d'un documentaire autour du vélo, une histoire, une discipline cyclable, une aventure, etc., et surtout donner l'envie de pédaler. C'est l'occasion aussi d'instaurer un débat et de discuter du sujet présenté.

Pour qui ?

Tout public.

Peut aussi être organisé dans le cadre privé pour les salariés d'une structure, un établissement scolaire, etc.

Astuces

- Offrir un tarif préférentiel pour inciter les participant(e)s à venir à vélo.
- Mettre en place un parking vélo temporaire (arceaux mobiles).
- Bien communiquer en amont sur le film et la séance spéciale pour l'évènement.
- Proposer un verre de l'amitié après la séance pour favoriser le partage.
- Inviter le/la réalisatrice à venir répondre aux questions de la salle.
- Entretenir un partenariat durable avec un cinéma pour continuer à proposer des séances tout au long de l'année.
- **Attention, ces oeuvres ne sont pas (toutes) libres de droit !** Pensez à déclarer la diffusion auprès de la SACEM.
- Se rapprocher des festivals de films de vélo, comme "Tous en selle".

Films / documentaires

- "Jour de Fête" – Jacques Tati, 1949
- "Breaking Away" – Peter Yates, 1979
- "Le vélo de Ghislain Lambert" – Philippe Harel, 2001
- "Les triplettes de Belleville" – Sylvain Chomet, 2002
- "The Flying Scotsman" – Douglas Mackinnon – 2006
- "Le gamin au vélo" – Les frères Dardenne, 2011
- "Wadja" – Haifaa al-Mansour, 2012
- "Premier rush" – David Koepp, 2012
- "Velotopia" – Erik Fretel, 2012
- "The Amstrong lie" – Alex Gibney, 2013
- "La Grande Boucle" – Laurent Tuel, 2013
- "La Petite Reine" – Alexis Durand-Brault, 2014
- "Solidream" – Morgan Monchaud, Brian Mathé & Siphay Vera – 2014
- "Why we cycle" – Arne Gielen & Gertjan Hulster, 2017
- "Raoul Taburin" – Pierre Godeau, 2018
- "La France à vélo" – Jean-Pierre Duval & Caroline Breton, 2020
- "Les Roues de l'Avenir" – Charlotte Brunier & Romain Mercieux, 2023
- "Les échappées" – Louise Roussel, Océane Le Pape & Thomas Schira, 2023
- "La nouvelle aventure mobile" – Jérôme Zindy, 2024
- "A bicyclette" – Mathias Mlekus, 2025



Mise en place d'un vélo-bus

C'est quoi ?

Sur le même principe qu'un pédibus, le vélobus permet aux enfants de se rendre à l'école à vélo en toute sécurité, encadrés par des adultes (souvent les parents).

Pour qui ?

Ecoliers, voire collégiens et lycéens.

Le principe se décline également pour d'autres publics (cf. Variantes).

Fonctionnement

En amont de la mise en place du service, **mobiliser les parents intéressés** (ou les bénévoles d'une association) pour présenter les grands principes et définir une charte de participation.

Ensuite, en fonction des **inscriptions**, **identifier via un état des lieux l'itinéraire le plus adapté** (maximum 5 kms, ou 20 min), les arrêts sur le chemin, et le nombre d'encadrants nécessaire.

Puis, **établir un planning précis** pour chaque point d'arrêt.

Enfin, **organiser un lancement officiel** pour le premier trajet – pourquoi pas un goûter convivial à l'arrivée, avec la presse et les élus...

Astuces

Vous pouvez consulter les ressources de [Mobisco](#), portail dédié à l'écomobilité scolaire.

Moyens nécessaires

- Plusieurs adultes encadrants en fonction du nombre d'enfants inscrits sur le trajet (ratio de 2 adultes pour 8 enfants).
- Des éléments de haute-visibilité pour les enfants et les accompagnants (gilets, bandes réfléchissantes, brassards...).
- Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, et fortement recommandé au-delà.
- Des panneaux de signalisation sur toute la ligne.
- Si possible, une solution de prêt d'équipements pour les enfants qui aimeraient participer mais ne sont pas équipés.

Variantes

Cette action peut aussi se décliner pour d'autres publics, avec par exemple un service de "**vélo-taxi**" pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer autrement qu'en véhicule motorisé. [Exemple](#)

Le "**co-vélotaf**", ou programme de parrainage vélotaf, fonctionne de la même façon entre collègues : il s'agit de s'organiser pour effectuer tout ou partie des trajets domicile-travail à vélo ensemble, afin d'initier les néophytes au vélo, ou de se redonner confiance. [Exemple](#)

[Exemple d'un service de vélobus offert par la ville de Binic-Etables sur Mer.](#)



Challenge d'activité Mai à vélo

C'est quoi ?

A travers l'application GPS gratuite Geovelo, organisez des défis sur votre territoire et participez au challenge national en pédalant collectivement pour cumuler un maximum de kilomètres !

Le challenge d'activité Mai à vélo consiste à créer une émulation entre plusieurs équipes (écoles, entreprises, territoires, institutions publiques...) en leur proposant de faire un maximum de kilomètres à vélo, du 1er au 31 mai. Ainsi, le challenge invite à prendre son vélo sur toute la durée du mois de mai, pas uniquement lors d'un événement ponctuel.

Cela permet de se challenger et de découvrir, de façon ludique, les bienfaits du vélo.

Animer concrètement le challenge d'activité avec des événements Mai à vélo "en présentiel", c'est également s'assurer de son succès !

Le collectif Mai à vélo espère ainsi contribuer au rayonnement de vos actions qui partagent et défendent des **valeurs universelles d'inclusion, d'exemplarité, d'engagement et de solidarité.**

Pour qui ?

Pour tout le monde ! Chaque organisation peut créer une équipe, et participer à un challenge d'activité localement.

Il est également possible de rejoindre plusieurs communautés. Concrètement, vous pouvez pédaler à la fois pour votre entreprise, pour votre ville et pour votre association.

Fonctionnement

- A partir du site de Mai à Vélo, rejoignez la plateforme d'inscription au challenge. Une fois votre communauté inscrite, diffusez le lien à vos membres (collègues, habitants, élèves, etc.) pour qu'ils la rejoignent à leur tour.
- Les kilomètres parcourus sont comptabilisés via l'application Geovelo du 1er au 31 mai, ou via une montre connectée (Garmin).
- Des classements sont établis selon le type et la taille de l'entité.
- Des points d'étape réguliers sur le classement sont relayés sur les réseaux sociaux de Mai à vélo tout au long du mois de mai.



Règlement

- Le challenge d'activité Mai à vélo se déroule du 1er au 31 mai.
- Les équipes sont créées par et sur l'interface de l'application GPS Geovelo. Quatre catégories sont disponibles : "Employeurs", "Collectivités", "Associations" et "Etablissements scolaires".
- Quand une communauté pour le challenge est créée, il est possible de la rejoindre en téléchargeant l'application GPS Geovelo.
- Il est possible de participer à plusieurs challenges d'activité en même temps.
- Il est nécessaire d'activer la localisation sur l'application GPS Geovelo pour enregistrer vos trajets. Ces données, anonymes, seront enregistrées et comptabilisées pour le challenge d'activité Mai à vélo.
- Tous les trajets réalisés à vélo sont acceptés : quotidien, loisirs, vacances, semaine et week-ends.
- Tous les types de vélos sont autorisés, y-compris les vélos en libre-service, les VAE, les triporteurs, les vélos adaptés, les tandems, etc.
- Il est possible de rejoindre le challenge jusqu'au 31 mai.
- Des jeux concours portés par les entités organisatrices peuvent avoir lieu pendant la durée du challenge. Ces jeux sont réservés aux participants actifs. Il s'agira de jeux gratuits, sans obligation d'achat et uniquement mis en place pendant la durée du challenge Mai à vélo par les entités organisatrices elles-mêmes.
- Dans le classement principal, seuls les kilomètres parcourus à l'intérieur des frontières du territoire français seront comptabilisés.
- Les classements officiels sont pour chaque territoire, et au niveau national : le « Classement général par équipe », le « Classement des équipes par catégorie », le « Classement individuel » (sous réserve de modification selon les capacités de traitement des informations par l'application GPS Geovelo).
- En fonction du mode d'enregistrement des trajets, les données à caractère personnel collectées sont strictement limitées à l'organisation du challenge d'activité et à la promotion de Mai à vélo. Le consentement des participants à la collecte de ces données est un préalable indispensable à la validation de leur inscription sur l'application GPS Geovelo.
- Mai à vélo et l'application GPS Geovelo s'engagent à mettre en oeuvre le challenge d'activité Mai à vélo en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données 2016/679 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Liberté ». Les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données les concernant, de définir des directives relatives au sort de celles-ci, de limitation du traitement et au retrait de leur consentement en s'adressant au Délégué à la Protection des Données que Mai à vélo a désigné : contact@mai-a-velo.fr
- Afin de veiller au respect des règles du challenge, les administrateurs se réservent le droit d'exclure tout trajet qu'ils jugeraient faux, irréaliste ou douteux.
- Il sera possible, pour certaines entités (établissements scolaires, associations pour et avec des personnes en situation de handicap, etc.) d'ajouter manuellement les trajets réalisés du 1er au 31 mai (dans la limite de 7 jours après réalisation du trajet).
- La fonctionnalité messagerie permet à chaque capitaine d'équipe d'envoyer un message aux membres de son équipe. La teneur des messages n'engage strictement que le capitaine de l'équipe. Mai à vélo ne pourra être tenu responsable dans le cas où un capitaine d'équipe divulguerait des informations personnelles aux membres de son équipe.

